

Les dossiers du Conseil

Le Conseil municipal s'est réuni vendredi 28 août en session ordinaire, sous la présidence du maire, Philippe Cartailier.

Absentes excusées : Corinne Dru, Nelly Faucheux et Isabelle Lusson

Ajout d'un point à l'ordre du jour : Réhabilitation de l'ancien presbytère : cession d'un fragment de la parcelle à la CCLE

Travaux de prolongation de réseaux rue des Vallots : Choix de l'entreprise

Pour répondre aux besoins des nouvelles constructions rue des Vallots, une prolongation de réseaux est nécessaire.

Des devis ont été demandés auprès de deux entreprises pour les travaux suivants :

- fouille réseaux secs et assainissement (fouille, évacuation, remblai, enrobage et fourreaux)
- regard, piquage
- terrassement, évacuation
- fourniture et pose d'un géotextile
- finition en graves non traitées

L'entreprise Guittard a été retenue pour un montant de 10 522€ HT

Travaux de réfection de chemins : Choix de l'entreprise

La réfection de 2 chemins est au programme : Chemin du Mont salé et Chemin des Vignes :

- Scarification et mise en forme
- Fourniture et mise en place d'empierrement.

L'entreprise Parra Richard, la moins disant, a été retenue avec un montant estimatif de 14 260 € HT

EPF-Smaf : Nouvelles Adhésions

Les communes de :

- **COUTANSOUZE** (Allier),
- **MONTMARSAULT** (Allier),
- **CRAPONNE SUR ARZON** (Haute-Loire),
- **MASSIAC** (Cantal),
- **SAINT ETIENNE DE MAURS** (Cantal),

Les communautés de communes du :

- **PAYS DE SALERS** (Cantal),
- **PAYS DE MAURIAC** (Cantal),

Les syndicats :

- **Intercommunal d'Adduction d'Eau de la Région de Mauriac** (Cantal),
- **Des eaux de Drugeac-Saint Bonnet de Salers** (Cantal)

Ont demandé leur adhésion à l'EPF-Smaf Auvergne.

Le conseil d'administration, dans ses délibérations en date des 17 mars, 19 mai et 23 juin 2015, a pris en compte ces demandes et l'Assemblée générale de l'EPF réunie le 23 juin 2015 a donné un avis favorable.

Conformément aux dispositions de l'article VI des statuts, les organes délibérants des collectivités territoriales, membres de l'EPF-Smaf Auvergne doivent ratifier ces demandes d'adhésion.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, donne son accord aux adhésions précitées.

Inauguration de la stèle

L'inauguration de la stèle commémorative en hommage aux aviateurs anglo-canadiens, qui se sont écrasés à Saint Ignat dans la nuit du 26 au 27 juillet 1944, aura lieu samedi 12 septembre. Sont conviés à cette cérémonie les familles des aviateurs, les personnes impliquées dans les cérémonies organisées en 2014 et l'ensemble de la population.

Le rendez-vous est fixé à 11h place de l'église.

Rentrée scolaire 2015-2016

Un effectif de 90 élèves répartis en 4 classes est annoncé pour cette rentrée.

De nouveaux horaires entrent en application :

Lundi, mardi,

- garderie : de 7h30 à 8h35 et de 16h00 à 18h30

- classe : de 8h45 à 12h et de 13h 30 à 16h00

Jeudi, vendredi :

- garderie : de 7h30 à 8h35 et de 16h30 à 18h30

- classe : de 8h45 à 12h et de 13h 30 à 15h00

- TAP (Temps d'Activités Péri-scolaires) : de 15h00 à 16h30.

Mercredi :

- garderie : de 7h30 à 8h35, (une garderie est proposée de 11h45 à 12h30 pour les familles de pouvant pas s'organiser autrement)

- classe : de 8h45 à 11h45

Les TAP sont gratuits mais sur inscription à l'année.

Chaque classe se verra proposer une activité encadrée par un intervenant extérieur pour une période de l'année.

- CE1-CE2 : danse country

- CM1-CM2 : relaxation

- MS-GS-CP : basket

Ces activités sont également sur inscription et dans la limite des places disponibles.

(Pour les PS, un réveil échelonné suivi d'activités est proposé.).

Un budget supplémentaire d'environ 1 000€ a été alloué.

Les autres activités (langue, cuisine, jeux de société, jeux extérieurs...) sont comme les années précédentes encadrées par les ATSEM.

Résultat du diagnostic des ERP

L'entreprise SOCOTEC a réalisé le diagnostic accessibilité (pour différentes formes de handicap : moteur, visuel, auditif) de nos différents lieux recevant du public (mairie, école, salles municipales, église)

Un estimatif de l'ensemble des travaux à réaliser pour répondre aux normes d'accessibilité s'élève à 131 600 €. Des choix seront à effectuer en fonction des priorités.

La rédaction de l'Agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) est en cours.

Réhabilitation de l'ancien presbytère : cession d'un fragment de la parcelle OD 1379 à la CCLE

Afin de répondre à un besoin de réhabilitation de l'ancien presbytère, une étude pour la création de 2 logements a été demandée à l'OPHIS qui a fait parvenir un projet.

La compétence « logement » étant dévolue à la Communauté de Communes Limagne d'Ennezat (CCLE), M. le Maire demande au conseil municipal de l'autoriser à céder un fragment de la parcelle OD 1379 à la CCLE.

Après en avoir délibéré, l'assemblée accepte cette proposition.

Questions diverses

- Les services du Conseil départemental ont accepté l'implantation d'un arrêt de bus à la Côte Rouge pour les élèves fréquentant les collèges de Maringues dans la mesure où l'effectif prévisionnel pour la rentrée 2015 est suffisant.

Il concerne les enfants de la Côte Rouge résidant sur les communes de Saint Ignat et de Maringues. Il sera implanté près du four sur la commune de Maringues.

- Limagrain a réalisé une nouvelle route sur son site situé sur la commune de Saint Ignat afin de désengorger l'accès aux silos.

- La commission « sécurité » se réunira mercredi 2 septembre à 18h.